

Session des 6 et 7 février 2017

BP 2017

Intervention de Marie-France RENOUE – routes

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Les routes comme les collèges et l'action sociale sont les compétences du département déterminées clairement par la Loi NOTRE aujourd'hui. Nous sommes tous d'accord, me semble-t-il, pour dire que nous nous devons en effet de nous consacrer davantage sur ces missions premières. Nos divergences sont plutôt sur le comment et sur le combien ??

Pour cette session budgétaire 2017 notre groupe vous propose comme l'an dernier des amendements modifiant certaines de vos répartitions.

Tout d'abord je tiens à saluer le travail réalisé en commission en toute sérénité et écoute. C'est important à mon sens qu'on puisse discuter ainsi et expliquer nos divergences et c'est important de le dire. Je salue également les rencontres cantonales qui ont eu lieu en 2016 permettant ainsi d'être au plus près des élus et des nécessités de terrain.

Par rapport au budget proposé pour les routes je veux quand même faire une remarque. L'augmentation (qui au premier abord semble importante : 26 M€ en Investissement au lieu de 23,6 en 2016) n'est en fait qu'apparente et à relativiser car si on totalise les dépenses/recettes en fonctionnement et en investissement nous sommes plutôt en légère baisse (environ 1 %).

Comme vous le savez nous avons en recettes des participations de collectivités et notamment de la Région, même si on peut se le dire celles-ci auraient pu être plus importantes si nous avions été plus ambitieux dans le plan routier tel qu'il est arrêté, participations qui viennent donc compenser en partie des dépenses engagées.

Or, pour nous, la modernisation et l'entretien du réseau routier est une vraie priorité. Le maillage routier est indispensable au bien vivre de nos habitants, on sait, en tant qu'élus de proximité, combien les problèmes de déplacements peuvent être source de difficultés (que ce soit par rapport à l'entretien, la sécurisation des voies). Il nous faut coûte que coûte conserver un niveau de budget suffisant pour répondre à ces besoins.

Ainsi pour les constructions neuves c'est en réalité -10 % pour 2017, même chose pour l'entretien voirie en fonctionnement -15 %. Certes le budget des grosses réparations augmente d'environ 1 %. Pour autant c'est sur ces gros postes de crédit que nous sommes attendus par les élus de proximité et les habitants pour assurer ce maillage indispensable.

Pour mémoire d'ailleurs, et cela va dans le sens de mon propos d'aujourd'hui, en juin 2015 suite à des résultats d'appels d'offres très intéressants pour le département, en matière de voirie précisément, nous vous avons déjà proposé de conserver le 1 M€ de gain obtenu au niveau des routes plutôt que dans le mettre dans le fond commune. Notre démarche est aujourd'hui la même, priorisons nos compétences premières. C'est cette cohérence qu'il nous faut toujours avoir à l'esprit pour être compris de nos concitoyens.

Par ailleurs je voudrais faire 2 observations :

- Concernant le co-financement nous sommes au niveau des axes inter-régions l'un des départements les moins financés. Peut-être faudrait-il revoir nos projets à la hausse comme je l'ai dit tout à l'heure (je pense notamment à la déviation des Alleuds ou encore au contournement de Concourson sur Layon qui sont toujours en attente et ce, depuis plus de 15 ans)
- Autre point sur le déclassement de portions de routes en agglomération : certes pour les collectivités cela laisse plus de latitude pour effectuer des travaux mais ne sommes-nous pas en train, nous-mêmes, de transférer, de façon mesurée j'en conviens mais quand même, à d'autres collectivités (agglomérations, communes..) des compétences du département. On commence à diminuer notre réseau routier progressivement, mais jusqu'où ? N'est-ce pas une autre des compétences du département qui est vouée à disparaître ? c'est à mon sens une vraie interrogation.

Pour en revenir au budget, notre choix, vous le comprendrez donc, est au contraire d'abonder davantage les crédits sur les routes tant en fonctionnement qu'en investissement d'ailleurs, à moindre mesure, bien sûr, ainsi nous vous proposons les amendements suivants : 1,5 M€ en investissement, 200 800 € pour le fonctionnement

Je vous remercie de votre écoute.